

CAHIERS DU CRISES

Collection Études théoriques

No ET0111

**Le modèle québécois :
corporatisme ou démocratie sociale ?**

par Paul R. Bélanger et Benoît Lévesque

Septembre 2001

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION.....	1
1. La Révolution tranquille : un modèle étatiste.....	1
2. Émergence du modèle de la concertation.....	2
3. Quelques traits du modèle de la concertation.....	4
CONCLUSION : DEUX QUESTIONS.....	8
BIBLIOGRAPHIE.....	11

Introduction

Y a-t-il plusieurs modèles de société au Canada? Un modèle québécois et un ou plusieurs modèles dans le ROC (The Rest of Canada) ?

Les économistes répondent oui. Et les économistes néolibéraux, lorsqu'ils comparent ce qu'ils considèrent les piètres performances économiques du Québec à celles de l'Ontario, identifient le Québec à un modèle étatiste et l'Ontario à une économie libérale de marché (Migué 1999, Paquet 1999, Boyer 2001).

Nous sommes plus prudents ! Nous soutenons ici :

- 1) L'idée pas très originale, mais que comme toute société, le Québec présente une configuration particulière d'acteurs sociaux et d'institutions ;
- 2) Que la concertation joue un grand rôle dans la régulation des comportements des acteurs ;
- 3) Et que seule une comparaison systématique permettrait de conclure si cette configuration est différente de celle du ROC ou de l'une de ses composantes.

Dans un premier temps, nous présentons les grands traits du modèle québécois actuel, puis nous soulevons quelques questions sur ses limites et sur l'interprétation à lui accorder.

1. La Révolution tranquille : un modèle étatiste

Rappelons d'abord que la forme qu'a prise le modèle québécois à la Révolution tranquille, au début des années '60, se caractérise par la diffusion du fordisme, la montée de l'État providence, mais aussi par la création de grandes sociétés d'État qui interviennent dans les secteurs financier et industriel. L'État devient non seulement Providence mais aussi Entrepreneur (Bourque G. L. 2000). Dès les années '70, les forces sociales, qui avaient créé cet État interventionniste, se disloquent, se fissurent.

- Les mouvements sociaux critiquent le dirigisme technocratique des services publics, et créent des cliniques populaires autogérées (Bélanger P.R.1988).

- Les centrales syndicales se radicalisent, critiquent l'État devenu, selon le mot de la FTQ, un "rouage de notre exploitation" (FTQ 1971), et érigent une usine autogérée, Tricofil, en véritable symbole de démocratie économique (Boucher 1992 ; Lévesque 2001) ;
- Le patronat publie aussi son "Manifeste" qui critique l'intervention de l'État dans la vie quotidienne des entreprises et exige un retour à l'entreprise privée (Bélanger Y. 1998)

Critique sociale donc, qui se greffe à la crise économique, à la montée du chômage et de la concurrence internationale. Pour tous les acteurs sociaux, il devient évident que la forme étatique a épuisé ses capacités à relancer l'activité économique et à maintenir des appuis politiques.

2. Émergence du modèle de la concertation

La critique de l'État Providence et Entrepreneur a été entendue, tout d'abord quant à la politique industrielle. Dès 1979, le gouvernement propose une nouvelle stratégie économique où l'État abandonne son rôle d'entrepreneur ; il soutient plutôt que "la responsabilité d'assurer un développement suffisant et soutenu repose largement sur le secteur privé, en tant qu'agent économique de premier plan" (Gouvernement du Québec 1979, p.43) ainsi que sur l'action concertée des secteurs public et privé.

Le même Énoncé de politique suggère que l'action concertée se porte aussi au niveau des relations patronales syndicales au sein de l'entreprise. "Il est grand temps que chacun apporte sa contribution pour développer de nouveaux modèles de relations de travail, davantage basés sur l'implication et la bonne volonté des partenaires que sur l'intervention de l'État, et de développer aussi des modèles de participation des travailleurs à la vie de l'entreprise" (idem, p. 38-39).

D'autre part, le gouvernement invite les agents économiques à la concertation à l'occasion de sommets économiques afin de refaire l'unité autour d'objectifs de relance de l'économie québécoise, et éventuellement d'élargir la coalition souverainiste. Cependant la méfiance des acteurs sociaux envers l'État, révélée par la critique, est encore trop forte. Le patronat se réfugie de plus en plus dans un projet néo-libéral, alors que la CSN et la CEQ préconisent un retour à l'interventionnisme étatique (Bourque G.L. 2000).

Parmi les grands partenaires sociaux, la FTQ est la première à s'impliquer, avec la création du Fonds de solidarité (Lévesque, Bélanger, Bouchard, Mendell 2001).

Les réactions à ce projet reflètent bien les positions des forces sociales de l'époque. Il faudra quelques années avant que le Fonds de solidarité soit salué tant par le patronat que par les syndicats comme une des belles initiatives du modèle québécois ! Malgré l'épisode néo-libéral de 1985-1987, un nouveau compromis s'élabore autour non plus de l'État Entrepreneur mais de l'État Partenaire (Noël 1996).

3. Quelques traits du modèle de la concertation

Esquissons maintenant à grands traits le portrait actuel du nouveau modèle québécois.

Les acteurs sociaux

L'hypothèse d'un "modèle" national suppose au départ une dynamique des acteurs sociaux relativement spécifique. Parmi les acteurs sociaux les mieux organisés au Québec, les syndicats arrivent en tête de liste. Ils se distinguent d'abord par leur importance quantitative, soit un taux de syndicalisation plus élevé que partout ailleurs en Amérique du Nord, et qualitative, c'est-à-dire une présence significative sur le terrain des relations de travail et de l'organisation du travail, sans oublier une participation de plus en plus importante à la propriété des entreprises (Harrisson et Laplante 1996 ; Grant et Lévesque 1996). De même, les coopératives et les entreprises de la nouvelle économie sociale ont non seulement le taux de pénétration le plus élevé en Amérique du Nord, mais elles sont également les mieux organisées (Lévesque, Malo et Girard 1998). Enfin, les associations patronales sont aussi relativement dynamiques : d'une part, le Conseil du patronat du Québec constitue un regroupement qu'on ne retrouve pas au Canada anglais ; d'autre part, le Conseil du patronat et les Manufacturiers et Exportateurs du Québec participent activement aux diverses instances de concertation (Bélangier, Lapointe, Lévesque 2001).

Du point de vue des orientations stratégiques, les positions des divers acteurs se sont transformées au cours des trente dernières années passant de l'affrontement à la concertation, puis à la promotion du partenariat. Suite à la critique sociale, à la récession de 1980-1981 et à la crise de l'emploi qui s'en est suivi, les syndicats ont opéré un revirement stratégique, de sorte qu'ils valorisent maintenant la participation des travailleurs dans les entreprises et dans les instances intermédiaires pour les secteurs industriels et le développement local et régional (Boucher 1992 ; Charest, 1999 ; Bourque G. L. 2000). Quant aux associations patronales, elles se sont engagées elles aussi dans la concertation, mais il ne faut pas minimiser l'importance du discours néolibéral, bien exprimé par les débats sur le déficit, sur la lutte contre la pauvreté et sur la mondialisation (Bélangier Y. 1997). La concertation demeure conflictuelle et ne produit pas de consensus mais bien des compromis.

Enfin, les organisations communautaires qui valorisent la participation des usagers se sont donné une vision du développement. Elles s'impliquent dans les services de proximité mais également dans le développement économique communautaire (DÉC) et le développement local (Lévesque et Ninacs, 2000 ; Lévesque, 1999). Là encore, ce revirement ne s'est pas fait sans débats et tensions.

La concertation

La **concertation** entre les acteurs sociaux se manifeste à plusieurs niveaux, soit à l'échelle nationale, l'échelle méso que constituent les concertations sectorielles, régionales et locales et enfin à l'échelle locale, c'est-à-dire au niveau de l'entreprise et des collectivités locales. À l'échelle du Québec, les sommets socio-économiques remontent à la fin des années 1970, mais le *Sommet sur l'économie et l'emploi* tenu à l'automne 1996 se distingue des précédents par le fait qu'il a réuni non seulement les syndicats et le patronat mais également des groupes communautaires et de femmes. La concertation et le partenariat à l'échelle méso ont été moins étudiés, mais nous semblent d'autant plus sous-estimés que ces instances sont permanentes et susceptibles d'influer sur des pratiques bien concrètes dans le domaine de la formation, des stratégies industrielles et du développement régional et local (Charest 1998 et 1999 ; Lévesque 2000).

Les politiques industrielles

La stratégie industrielle qui est qualifiée d'offensive, repose sur une coordination gouvernementale décentralisée : tables de concertation, grappes industrielles, prises de participation minoritaire au capital actions d'entreprises capitalistes, et investissement dans quelques secteurs stratégiques à valeur ajoutée dont la nouvelle économie. À cette fin, il opte pour une stratégie misant sur l'offre intégrée : recherche et développement, formation de la main-d'œuvre, accès au financement, etc. (Bourque G. 2000). De même, il se refuse à devenir entrepreneur et gestionnaire des entreprises : une participation minoritaire lui suffit pour affirmer des demandes visant l'intérêt général.

Structure de propriété : une nouvelle économie mixte

Du point de vue de la structure de propriété, les entreprises québécoises présentent une spécificité par rapport à nos voisins. D'une part, la structure économique contrôlée par les québécois repose sur trois piliers : les entreprises d'État tel Hydro-Québec, les entreprises relevant de l'économie

sociale tel le Mouvement Desjardins ou encore le Fonds de solidarité des travailleurs (FTQ), et les entreprises capitalistes (Bélanger et Lévesque 1995). D'autre part, ces entreprises québécoises entretiennent des rapports étroits entre elles de sorte qu'elles constituent une nouvelle économie mixte quant à ses formes de propriété. Les entreprises capitalistes n'auraient pu croître ou encore demeurer sous contrôle québécois si l'État n'était intervenu à travers la Caisse de dépôt et de placement, le Régime d'épargne actions (REA) ou encore les contrats d'Hydro-Québec. C'est le volet Québec inc. du modèle (Noël 1994)

De plus, les syndicats sont engagés dans cette dynamique à travers leur participation au Conseil d'administration de la Caisse de dépôt et de placement et plus récemment à travers le financement des entreprises par les fonds de travailleurs.

En somme, depuis au moins le début des années 1990, les politiques industrielles se caractérisent par la reconnaissance d'une pluralité d'acteurs collectifs, la régionalisation et la décentralisation, une certaine socialisation du marché et une ouverture vers une économie sociale et plurielle, et enfin par la multiplication des lieux de délibération avec les acteurs sociaux. La configuration partenariale donnerait ainsi cohérence à la plupart des innovations dans le domaine des politiques industrielles et du développement économique. Cette nouvelle orientation ne vise pas à sortir du capitalisme et de l'économie de marché, mais les différences avec le néolibéralisme sont suffisamment marquées pour susciter l'engagement d'acteurs ayant des objectifs relevant de l'intérêt collectif voire de l'intérêt général.

Les relations de travail, les entreprises et l'organisation du travail

Le domaine des relations de travail illustre bien les limites du modèle de la concertation, surtout si on prend la Suède comme référence.

En effet, il existe en ce domaine des lieux de concertation ou de gestion paritaire, les centrales syndicales et les associations patronales ont émis des déclarations communes sur leur reconnaissance mutuelle et sur la nécessité de la concertation. Cependant le Code du travail reste insensible à ces discours ainsi qu'aux nouvelles réalités de l'emploi ; et dans les entreprises, même si les innovations organisationnelles se diffusent assez largement, la concertation patronale syndicale y est peu fréquente.

Comme si, à ce niveau, la logique de l'affrontement rappelle avec force la contradiction des rapports capitalistes et la difficulté d'élaborer des compromis, en l'absence d'une intense mobilisation.

Conclusion : deux questions

D'abord, une première question renvoie à la conception de la démocratie. Le modèle en émergence suppose le débat et la délibération dans le cadre non seulement des divers partis politiques mais également de la société civile. Les divers acteurs collectifs, notamment les syndicats, les groupes de femmes, les groupes communautaires et les associations, doivent également être parties prenantes de ce débat en constituant autant d'espaces publics et en favorisant des confrontations d'intérêts collectifs dans le cadre de la concertation à l'échelle nationale et des diverses instances intermédiaires. Selon certaines analyses, ces intérêts collectifs sont dorénavant médiatisés par des corps sociaux et c'est à la concertation de ces corps sociaux que les gouvernements font appel dans les sommets socio-économiques ou les instances de gouvernance locale. Toujours selon ces analyses, cette concertation remet en question la représentation démocratique médiatisée par l'institution parlementaire.

Mais cette nouvelle forme de participation pourrait tout aussi bien être interprétée comme un élargissement de la démocratie. Nous préférons en effet cette hypothèse et souligner, avec d'autres les limites de la démocratie libérale et l'émergence de la démocratie dite sociale (Schmitter, 1992 ; Offe, 1997). En premier lieu, rappelons que certaines politiques universalistes ont failli à la tâche comme en témoignent les fortes inégalités sociales en matière d'éducation et de santé, car fondées justement sur l'égalité formelle des individus citoyens. En deuxième lieu, les analystes des mouvements sociaux ont largement démontré les blocages de la démocratie représentative fondée sur la politisation de la société par l'intermédiaire des partis et de l'institution parlementaire.

Enfin, si l'on doit reconnaître à la démocratie libérale d'avoir instauré la citoyenneté civique fondée sur l'égalité des droits, il faut ajouter que cette égalité est bien formelle car elle posa l'individu comme être rationnel comme s'il n'avait pas d'intérêt, comme s'il était déraciné socialement, sans appartenance concrète. C'était la négation des inégalités sociales et donc politiques. Les ancrages sociaux ont été reconstitués par la social-démocratie, par la liaison syndicats partis, donc partis politiques d'intérêts sociaux et non d'individus libéraux désincarnés. L'État providence a été le produit de ce rapport.

En somme, l'intérêt général ne se réduit pas à la somme des intérêts individuels puisqu'on suppose qu'une société est également composée de groupes sociaux et d'appartenances collectives diverses. Dès lors, la démocratie dispose de deux jambes pour avancer :

- Celle de la démocratie représentative qui permet aux individus de s'exprimer par le vote pour des partis qui se donnent des programmes politiques ;
- Celle de la démocratie sociale qui permet à des acteurs sociaux porteurs d'intérêts collectifs de dégager un intérêt général, laissant par ailleurs aux représentants élus le soin de lui donner la légitimité requise dans un État de droit.

Une deuxième question. Cette réflexion sur la démocratie sociale peut être prolongée sur la reconfiguration économique qui se dessine actuellement. En effet les multiples partenariats qui contribuent au développement économique impliquent une grande diversité d'acteurs dont le secteur public, le secteur privé, le Mouvement coopératif Desjardins, les Fonds de travailleurs ainsi que les multiples fonds de développement. Cette mixité et cette interrelation croisée favorisent l'insertion accrue de l'économie québécoise dans les circuits internationaux, et en particulier son repositionnement dans la nouvelle économie à valeur ajoutée. Aussi la mixité est telle que l'insertion dans la mondialisation s'accompagne d'un renforcement de l'ancrage national en s'appuyant sur l'identité collective. À cet égard, le rôle du secteur financier est capital. Car si l'économie se financiarise, la finance publique et collective québécoise se comporte moins comme une bulle décrochée de l'économie réelle mais vise plutôt la croissance de l'emploi et le développement économique du Québec. Même si elle recherche aussi des rendements confortables, elle constitue en quelque sorte un capital relativement patient qui peut se permettre une profitabilité autre que le rendement trimestriel.

En ce sens, le modèle québécois, tout en s'insérant dans l'économie mondiale, le ferait selon une trajectoire qui lui est propre plutôt que d'évoluer sur le mode de la convergence des économies comme le veut une certaine interprétation de la mondialisation. Évidemment, les pressions vers le néolibéralisme mondial généralisé ne sont pas moins puissantes, mais les partenariats agiraient comme inflexion durable à une tendance par ailleurs toujours menaçante au nivelage des différences

vers l'américanisation et même vers l'américanité (Thériault 2001). Ce qui ferait la démonstration que les sociétés peuvent entrer dans la mondialisation avec leurs particularismes, c'est-à-dire avec les ressources qui leur sont propres et qui leur donnent leur couleur.

Bibliographie

- Beauchemin, Jacques. 2000. "La révolution tranquille : le temps du désenchantement". *La Révolution tranquille . 40 ans plus tard : un bilan*. Y. Bélanger, R. Comeau, C. Métivier, dir. Montréal: VLB éditeur, 95-105.
- Bélanger, Paul R. et Benoît Lévesque. 1995. "La modernité par les particularismes. Le modèle québécois de développement économique". *Le modèle québécois de développement économique*. J.-P. Dupuis, dir, Cap-Rouge : Presses Inter Universitaires, 115-131.
- Bélanger, Paul R., "Les nouveaux mouvements sociaux à l'aube des années 90", *Nouvelles Pratiques Sociales*, vol. 1, no 1, 1988, 101-114.
- Bélanger, Paul. R., Benoît Lévesque. 1991. "La théorie de la régulation: du rapport salarial au rapport de consommation. Un point de vue sociologique", *Cahiers de recherches sociologiques*, no 17, 17-51.
- Bélanger, Paul R., Benoît Lévesque. 1992. "Éléments théoriques pour une sociologie de l'entreprise", *Cahiers de recherche sociologique*, nos 18-19, 55-92.
- Bélanger, Paul R., Paul-André Lapointe, Benoît Lévesque. 2001. "Workplace Innovation and the Role of Institutions". *Work and Employment Relations in the High Performance Workplace*. G. Murray, J. Bélanger, A. Giles and P.-A. Lapointe, eds, London: Mansell/Continuum.
- Bélanger, Yves, *Québec Inc. L'entreprise québécoise à la croisée des chemins*, Montréal, HMH, 1998, 202 p.
- Boucher, Jacques. 1992. "Les syndicats : de la lutte pour la reconnaissance à la concertation conflictuelle ". *Le Québec en jeu. Comprendre les grands défis* G. Daigle, dir. Montréal: Presses de l'Université de Montréal, 107-136.
- Bourque, Gilles. 2000. "La Révolution tranquille entre les vellétés de l'oubli et les impératifs de la mémoire". *La Révolution tranquille . 40 ans plus tard : un bilan*. Y. Bélanger, R. Comeau et C. Métivier, dir. Montréal: VLB éditeur, 107-119.
- Boyer, Marcel. 2001. *La performance économique du Québec : constats et défis*. Montréal: Rapport Bourgogne, CIRANO.

- Charest, Jean. 1998. "Emploi et institutions : l'expérience de la concertation sectorielle au Canada et au Québec". *Objectif plein emploi. Le marché, la social-démocratie ou l'économie sociale*. D.G. Tremblay, dir. Sainte-Foy : Les Presses de l'Université du Québec, 232-253.
- Charest, Jean. 1999. "Articulation institutionnelle et orientations du système de formation professionnelle au Québec". *Relations industrielles/Industrial Relations*, vol. 54, no 3, 439-468.
- Duchastel, Jules. 2000. "De l'universel au particularisme. De l'individu citoyen au citoyen incorporé". *Vivre la citoyenneté. Identité, appartenance et participation*. Y. Boisvert, J. Hamel, M. Molgat, avec la collaboration de B. Ellesen, dir. Montréal : Liber, 37-52
- Fortin, Pierre. 2000. "La révolution tranquille et le virage économique du Québec". *La Révolution tranquille . 40 ans plus tard : un bilan*, Y. Bélanger, R. Comeau et C. Métivier, dir. Montréal :VLB éditeur, 165-178.
- Fraser, Mathew. 1987. *Québec Inc. Les Québécois prennent d'assaut le monde des affaires*, Montréal : Éditions de l'Homme.
- FTQ. 1971. *L'État, rouage de notre exploitation*. Montréal, 12^e congrès.
- Gouvernement du Québec. 1979. *Bâtir le Québec. Énoncé de politique économique. Synthèse, orientations et actions*.
- Grant, Michel, Benoît Lévesque. 1997. "Aperçu des principales transformations des rapports du travail dans les entreprises: le cas québécois". *Nouvelles formes d'organisation du travail*. M. Grant, P. R. Bélanger, et B. Lévesque, dir. Paris et Montréal : Éd. L'Harmattan, 221-277.
- Harrison, Denis et Normand Laplante. 1994. "Confiance, coopération et partenariat. Un processus de transformation de l'entreprise québécoise", *Relations industrielles/Industrial Relations*, vol.49, no 4, 696-729.
- Lapointe, Paul-André. 1998. "La CSN et la démocratie au travail : de l'exclusion à la participation". *La CSN : 75 ans d'action syndicale et sociale*. Y. Bélanger et R. Comeau, dir, Québec : PUQ, 228-238.
- Lapointe, Paul-André. 2000, *Participation et démocratie au travail*. Montréal: Cahiers du CRISES, no 0014.
- Lapointe, Paul-André.et Paul R. Bélanger. 1996. "La participation syndicale à la modernisation sociale des entreprises". *L'état des relations professionnelles. Traditions et perspectives de recherche*. G. Murray, M.L. Morin et I. Da Costa, dir. Sainte-Foy et Toulouse : Presses de l'Université Laval et Octarès, 284-310.

- Lévesque, Benoît. 2001. *Le modèle québécois : Un horizon théorique pour la recherche, une porte d'entrée pour un projet de société?* Montréal : Cahiers du CRISES, no 0105.
- Lévesque, Benoît, Gilles L. Bourque, Éric Forgues. 2001. *La nouvelle sociologie économique. Originalité et diversité des approches.* Paris : Desclée de Brouwer.
- Lévesque, Benoît. 1999. "Le développement local et l'économie sociale: deux éléments devenus incontournables du nouvel environnement". *Économie et Solidarités*. vol. 30, no 1, 111-126.
- Lévesque, Benoît et Margie Mendell. 1998. "Les fonds régionaux et locaux de développement du Québec: des institutions financières relevant principalement de l'économie sociale". *Territoire et développement économique*. M.-U. Proulx, dir. Paris : L'Harmattan, 220-270.
- Lévesque, Benoît, Paul R. Bélanger, Marie Bouchard, Margie Mendell. 2000. *Le Fonds de solidarité (FTQ), un cas exemplaire de nouvelle gouvernance.* Montréal: Fonds de solidarité.
- Lévesque, Benoît, Marie-Claire Malo et Jean-Pierre Girard. 1998. "L'ancienne et la nouvelle économie sociale: deux dynamiques, un mouvement? Le cas du Québec". *Économie sociale au Nord et au Sud, une perspective internationale*. J. Defourney et P. Develtere, dir. Bruxelles : De Boeck Université, 195-216.
- Lévesque, Benoît et William Ninacs. 2000. "The Social Economy in Canada : The Quebec Experience", *Social Economy : International Debates and Perspectives* E. Shragge and J.-M. Fontan, dir. Montreal : Black Rose, 111-129.
- Lizée, Michel. 1995. "The *Fonds de solidarité des travailleurs du Québec*. Research Essay, Institute of Political Economy, Carleton University.
- Maschino, Dalil. 1992. "Les changements dans l'organisation du travail dans le contexte de la mondialisation économique". *Le marché du travail*, juillet, 6-8 et 73-80 et août, 6-10 et 73.
- Migué, Jean-Luc. 1999. *Étatisme et déclin du Québec. Bilan de la Révolution tranquille.* Montréal : Les éditions Varia.
- Noël, Alain. 1994. " Québec inc. : Veni! Vidi! Vici? ". *Gestion*, février,
- Noël, Alain. 1996. " Vers un nouvel État-providence? Enjeux démocratiques ", *Politique et Sociétés*, vol. 15 no 30, 1-28.
- Offe, Claus. 1997. *Les démocraties modernes à l'épreuve.* Paris : L'Harmattan.
- Paquet, Gilles. 1999. *Oublier la Révolution tranquille. Pour une nouvelle socialité.* Montréal : Liber.

Schmitter, Philip. “ Interest Systems and the Consolidation of Democracies ”. *Reexamining Democracy*. G. Marks et L. Diamond, Eds. London : Sage Publications, 156-181.

Simard, Jean-Jacques. 1979. *La longue marche des technocrates*. Montréal: Ed. Saint-Martin.

Thériault, Joseph-Yvon. 2001. “ L'Amérique et l'américanité ne peuvent être notre Projet ”. *Le Devoir*, 19 et 22 mai.